



Ville de

Mandeure

ARRÊTÉ DU MAIRE N° 2025/093

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID : 025-212503676-20251014-2025_093-AR



République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

**ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT AUTORISATION
D'ORGANISATION D'UNE TOMBOLA AU
PROFIT D'OCTOBRE ROSE PAR LE CCAS DE
MANDEURE LE JEUDI 16 OCTOBRE 2025**

Le Maire de la Ville de MANDEURE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1 et suivants,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 261,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et notamment ses articles L322-3, L324-6 et suivants, et D322-1 à D322-3,

Vu l'arrêté ministériel du 19 juin 1987 relatif aux loteries organisées en application de l'article 5 de la loi du 21 mai 1836 portant prohibition de loteries,

Vu l'instruction interministérielle du 15 avril 2016 relative aux loteries et tombolas,

Vu la circulaire du 30 octobre 2012 relatives aux dispositions régissant les loteries et lotos traditionnels,

Vu la demande en date du 14 octobre 2025 formulée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Mandeure, sis 34 rue de la Libération 25350 MANDEURE, représenté par son Président en exercice Monsieur Jean-Pierre HOCQUET, au vu d'organiser une tombola le jeudi 16 octobre 2025 sur le parvis de la Mairie,

Considérant que cette tombola est organisée dans le cadre et au profit d'Octobre Rose et de la Ligue contre le cancer et rentre dans les actions et activités organisées par le CCAS,

Considérant qu'il convient d'autoriser l'organisation de ladite tombola,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Mandeure (CCAS) est autorisé à organiser une loterie au capital de 1 400 € (mille quatre cents euros), composée de 700 billets mis en vente au prix unitaire de deux euros, dans le cadre de la manifestation Octobre Rose, le jeudi 16 octobre 2025 sur le parvis de la Mairie de Mandeure, 34 rue de la Libération, 25350 MANDEURE. Le prix des billets ne pourra en aucun cas être majoré et les billets ne pourront être remis comme prime à la vente d'aucune marchandise.

ARTICLE 2 :

La loterie est dotée de 55 lots d'une valeur totale de 2 867 €, offerts gracieusement par les partenaires de la Ville et du CCAS, dont la nature et la valeur estimative sont détaillées dans le tableau joint aux présentes.

ARTICLE 3 :

Le CCAS de Mandeure s'engage à reverser les fonds récoltés à l'occasion de cette loterie intégralement et exclusivement à la Ligue contre le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose.

ARTICLE 4 :

Le bénéfice de cette autorisation ne pourra être cédé à des tiers.

ARTICLE 5 :

Une prévente des billets aura lieu dans les locaux de la Mairie de Mandeure à compter du mercredi 15 octobre 2025. Le tirage au sort aura lieu le jeudi 16 octobre 2025 après la marche aux Lampions sur le parvis de la Mairie de Mandeure. Tout billet invendu dont le numéro sortira au tirage sera immédiatement annulé et il sera donc procédé à un ou des tirages successifs jusqu'à ce que le sort ait favorisé le porteur du billet placé.

ARTICLE 6 :

L'inobservation de l'une des conditions ci-dessus imposées entraînera, de plein droit, le retrait de l'autorisation, sans préjudice des sanctions correctionnelles prévues par les articles L324-6 et L324-8 du Code de la Sécurité Intérieure et par le Code Pénal, pour les cas où les fonds n'auraient pas reçu la destination prévue à l'article 3 du présent arrêté.

ARTICLE 7 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité, publié et affiché selon la réglementation en vigueur. Le présent arrêté devient exécutoire à compter de sa transmission au représentant de l'État et dès sa publication.

ARTICLE 8 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Maire de Mandeure dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles NODIER – 25000 BESANCON, dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune ou à compter du rejet explicite ou implicite du recours administratif préalablement déposé. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID : 025-212503676-20251014-2025_093-AR



Fait à Mandeure le 14 octobre 2025

Le Maire,
Jean-Pierre HOCQUET



Ampliation du présent arrêté sera faite :

- ☐ A Monsieur le Préfet
- ☐ A Monsieur le Président du CCAS de Mandeure.
- ☐ A Madame la Directrice Générale des Services.

Télétransmis en préfecture le :

14 octobre 2025

Publié sur le site internet le :

14 octobre 2025

N° de lot	Donateur	Descriptif	Montant
55	Jacot Billey	Panier composé	10 €
54	Pharmacie du Pont Olivier	Lot de deux gels douche	13,80 €
53	Jacot Billey	Panier composé	15 €
52	Les vins de propriétaire	Un bon d'achat	20 €
51	Espace Harmonie Fleuriste	Un bon d'achat	20 €
50	Jacot Billey	Panier composé	20 €
49	L'Ottantic	2 menus	20 €
48	Les Papiers bavards	2 bons d'achat	20 €
47	Mairie de Mandeure	2 bouteilles de vin rosé (Val d'Amour vallée du paradis les Hautes Terres 2016 et Elegance Coteaux des baronnies 2009)	22,50 €
46	La Flûte Enchantée / Maison Billotte	Un entremet 5 pers/ 1 paquet de macarons	22,80 €
45	Alixia Hantz Hair Studio	1 bon coiffure pour homme	23 €
44	Fromagerie de Trévillers Maison Billotte	500g de comté et morbier 1 paquet de macarons	23 €
43	Les serres Drezet	Un bon d'achat	25 €
42	Jacot Billey- Maison Billotte	Panier composé/ un paquet de macarons	26 €
41	Pharmacie Grandjean	Un lot de produits de beauté	26,80 €
40	Pharmacie Grandjean	Un lot de produits de beauté	26,80 €
39	Pharmacie Grandjean	Un lot de produits de beauté	26,80 €
38	Coiffure Macias	Un bon coiffure homme	28 €
37	Côté jardin	Un bon d'achat	30 €
36	Côté jardin	Un bon d'achat	30 €
35	L'Ottantic	3 menus	30 €
34	La Louisiane	Un bon d'achat	30 €
33	Chez Isa/ Mairie de Mandeure	Un bon menu/ Vin Varnac 2006	33 €
32	Mairie de Mandeure	3 bouteilles de vin : Dom Brial Les Camines 2017/ Le Terroir Ventoux 2012/ La Clave Côte de Gascogne 2014	34,15 €
31	Traiteur Boucherie Ley	Un bon pierrade 5 pers	35 €
30	Pharmacie Anedda	Un totbag garni	35 €
29	La Passion du vin	Un coffret	39 €
28	Les Ciseaux de Fanny	Un lot de produits de beauté	40 €
27	Babette Fleurs	Une plante/ composition	40 €

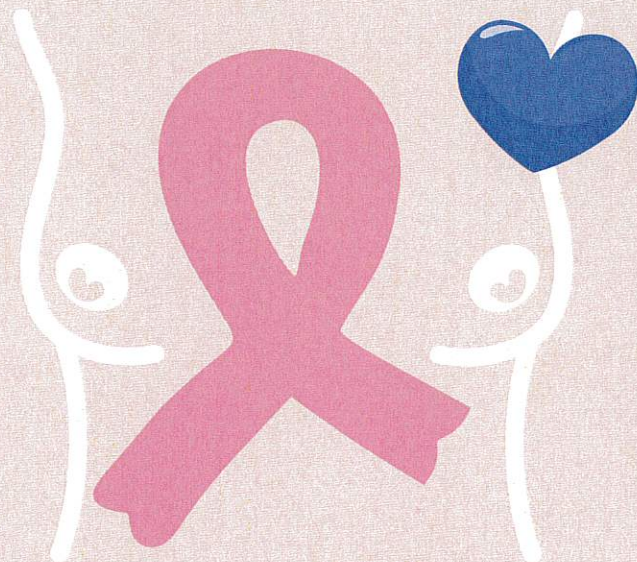
Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID : 025-212503676-20251014-2025_093-AR

Berger
Levrault



OCTOBRE ROSE
ÉDITION 2025
TOMBOLA
LISTE DES LOTS

26	Coiffure Macias	Un bon coiffure femme	44 €
25	Pascale POINSOT	Un sac à main et une trousse de toilette	50 €
24	Culture Food	Un bon d'achat	50 €
23	Les serres Drezet	Un bon d'achat	50 €
22	Mairie de Mandeure	3 bouteilles de vin : Arbois Pupillin Trousseau 2011/ Marquis d'Arlandes Corbières 2015 / Pinot Noir Schlumberger 2011	54,10 €
21	Auberge Le Troulot	2 menus	55,80 €
20	Auto Kurt	Lavage de voiture extérieur complet	60 €
19	Auto Kurt	Lavage de voiture extérieur complet	60 €
18	L'Axone	2 places de spectacle Cabaret	60 €
17	Mairie de Mandeure	3 bouteilles de vin : Arbois Pupillin Trousseau 2011/ Le Terroir Ventoux 2012/ Pinot Noir André Fristch réserve 2008	61,60 €
16	Pascale POINSOT	Un sac à main + trousse de toilette + housse de portable	65 €
15	Le Dressing Boutique/ Pascale Poinot	Une jupe/ un sac à main	69 €
14	Le Dressing Boutique/ Pascale Poinot	Une jupe/ un sac à main	69 €
13	Le Dressing Boutique/ Pascale Poinot	Une jupe/ un sac à main	69 €
12	Le Dressing Boutique/ Pascale Poinot	Une jupe/ un sac à main	69 €
11	Mairie de Mandeure Services Techniques	Une plante	70 €
10	L'Axone	2 places La musique de Harry Potter	78 €
9	Avenir Sportif Exincourt / Tabac Riot	1 ballon de basket/ goodies JO 2024	80,30 €
8	La Douceur Heure des Paumes	1 bon massage 45 min + 1 bon de réduction 20% massage 80 min + 20 € de réduction sur la réflexologie plantaire	91 €
7	Tattoo Corpus	Un bon d'achat	100 €
6	FCSM/ Tabac Riot	3 places de foot / des goodies JO 2024	103,30 €
5	FCSM/ Tabac Riot	3 places de foot / des goodies JO 2024	103,30 €
4	Aérodrome du Pays de Montbéliard	1 Baptême en ULM 30 min	117 €
3	FCSM/ Tabac Riot	4 places de foot / goodies JO 2024	121,30 €
2	Ville de Mandeure	3 livres: la gardienne des océans/ Monument du Maquis du Lomont/ Le Maquis du Lomont	153 €
1	Aérodrome du Pays de Montbéliard	1 Baptême en ULM 60 min	198 €
TOTAL			2 867 €

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le



ID : 025-212503676-20251014-2025_093-AR

